



**BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Séance du 27 août 2024

à 18h30

Nombre de membres	
En exercice :	16
Présents :	9
Absents :	7
Votants :	
- dont « pour » :	
- dont « contre » :	0
- dont « abstention » :	0

**Présents :** Thierry CARRÈRE, Jean-Michel DESSÉRÉ, Xavier MASSOU, Régine BERGERET, Philippe CASTETS, Benoît MARINÉ, Marie-France CONSTANT, Claude BORDE-BAYLACQ, Alban LACAZE

**Excusés :** Aude LACAZE-LABADIE, Didier LARRAZABAL, Joël SÉGOT, Alain TRÉPEU, Xavier LEGRAND-FERRONNIÈRE, Robert GAYE, Lucien LARROZE

**Décision n°DB-2024-006 : POLITIQUE ECONOMIQUE. AGRICULTURE  
Subvention à la Chambre d'Agriculture pour la journée de l'élevage**

La Chambre d'Agriculture des Pyrénées Atlantiques et la Fédération des Comices organisent la Journée Départementale de l'Élevage et de l'Innovation le 14 septembre 2024 à Morlaàs. Ces concours qui se déroulent alternativement en Béarn et au Pays-Basque, rassemblent le meilleur de l'élevage du département en termes de sélection génétique, tant en élevage laitier qu'en élevage allaitant.

Cette manifestation permettra au grand public de comprendre la réalité de cette filière de haute qualité et de connaître les métiers associés.

Le budget de l'opération est le suivant :

Détails des dépenses	Coûts (TTC)	Provenance des recettes	Montant (TTC)
Transport Bovins viande JDE 2024 (prévisionnel : 230 x 45 €)	10 350 €	CCNEB	5 000 €
Transport Bovins viandes JDE 2024 (prévisionnel : 50 x 45 €)	2 250 €	Conseil Départemental 64	13 710 €
Transport Equins JDE 2024 (prévisionnel : 20 ovins x 45 €)	900 €	Transports des animaux / analyses	6 000 €
Transport Ovins JDE 2024 (prévisionnel : 30 ovins x 7 €)	210 €	Autofinancement	12 650 €
Chapiteaux exposants	7 400 €	Chapiteaux exposants	7 400 €
Vétérinaire JDE 2024	150 €		
Paille, sciure, foin pour JDE 2024	1 300 €		
Analyses comices JDE 2024	6 000 €		
Repas + petit déjeuner	7 500 €		
Communication Médias	8 000 €		
Protection civile, gardiennage	700 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>44 760 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>44 760 €</b>

Envoyé en préfecture le 29/08/2024

Reçu en préfecture le 29/08/2024

Publié le 29 AOUT 2024

SLOW

ID : 064-200067296-20240827-DB\_2024\_006-AR

Compte tenu de ce qui précède, eu égard à l'intérêt de cette manifestation pour la promotion de l'élevage, activité importante pour l'économie et la vie de notre territoire,

Considérant que cette demande entre dans le cadre du règlement d'intervention agricole fixé par délibération n°D-2023-045 du conseil communautaire du 6 avril 2023,

Après avoir entendu le Conseiller communautaire délégué en charge de l'agriculture dans ses explications complémentaires, compte tenu de ce qui précède, après délibération, le Bureau communautaire :

- **APPROUVE** la demande de subvention de la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques pour un montant de 5 000 € ;
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme  
Le Président,

Thierry CARRÈRE

